

EMC 1ère COHÉSION & DIVERSITÉ DANS UNE SOCIÉTÉ DÉMOCRATIQUE

Introduction au thème et aux méthodes de l'EMC : L'IMPÔT AU SERVICE DE LA COHÉSION SOCIALE

Document & barèmes en ligne @
<http://www.evoltairehg.fr/vf/1smg.html>

1 Une devise vivante dans la société d'aujourd'hui

« Liberté, Égalité, Fraternité » n'est pas seulement une formule gravée sur les frontons des mairies ou répétée dans les discours officiels. Elle reste une devise vivante, au cœur des valeurs que la République française continue de défendre au quotidien.

Aujourd'hui encore, ces trois mots guident les débats sur les grandes questions de société :

- La liberté, exercée de façon responsable dans l'ère du numérique, la liberté d'expression ou encore les droits individuels.
- L'égalité garantit les mêmes droits, tout en respectant la diversité de chacun, grâce à la lutte contre les discriminations, l'égalité femmes-hommes, l'accès à l'éducation ou à la santé.
- La fraternité renforce la cohésion sociale à travers les actions de solidarité comme l'accueil des réfugiés, la lutte contre l'isolement ou la pauvreté.

Cette devise constitue un socle commun, une boussole républicaine qui donne du sens à la vie collective.

« Que veut dire « liberté, égalité, fraternité » ? », France Monde, *hymne-nationale.com*, 04/08/2025.

2 Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (26 août 1789)

Les représentants du Peuple Français, constitués en Assemblée Nationale, considérant que l'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de l'Homme sont les seules causes des malheurs publics et de la corruption des Gouvernements, ont résolu d'exposer, dans une Déclaration solennelle, les droits inaliénables, naturels et sacrés de l'Homme, [...]. En conséquence, l'Assemblée nationale reconnaît [...] les droits suivants de l'Homme et du Citoyen.

Article 1^{er}. Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droit. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

Article 6. La loi est l'expression de la volonté générale. Tous les citoyens ont droit de concourir personnellement, ou par leurs représentants, à sa formation. Elle doit être la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse. Tous les citoyens étant égaux à ses yeux sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leur capacité, et sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents.

Article 13. Pour l'entretien de la force publique, et pour les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable : elle doit être également répartie entre tous les citoyens, en raison de leurs facultés.

Article 14. Tous les citoyens ont le droit de constater, par eux-mêmes ou par leurs représentants, la nécessité de la contribution publique, de la consentir librement, d'en suivre l'emploi, et d'en déterminer la quotité, l'assiette, le recouvrement et la durée.

3 La fraternité : un principe constitutionnel

La Fraternité, troisième valeur républicaine de notre devise a pris une dimension constitutionnelle jurisprudentielle par la décision du 6 juillet 2018 du Conseil constitutionnel.

D'après les termes de l'article 2 de la Constitution de 1958 : « La devise de la République est "Liberté, Égalité, Fraternité" ». La Constitution se réfère également, dans son préambule et dans son article 72-3, à l'« idéal commun de liberté, d'égalité et de fraternité ». Il en ressort que la fraternité est un principe à valeur constitutionnelle.

Décision n° 2018-717/718, Conseil constitutionnel, 6 juillet 2018.

PARTIE 1 Étude de cas : une vue d'ensemble

Questionnaire

Q1 Doc.1. Quels principes de la devise républicaine garantissent la cohésion et la diversité sociales ? Relevez-les dans les documents et classez-les pour organiser votre réponse.

Q2 Docs 2 & 3 + 1. Comment les principes trouvés dans le doc.1, que vous citerez précisément, sont-ils affirmés dans les textes fondateurs de la République ? Pour justifier votre réponse sélectionnez des arguments précis, puis pour la structurer, classez vos arguments en plusieurs catégories que vous nommerez.

Q3 Doc. 4 + 2. Quelles sont les bases de l'impôt ? Confrontez le document 4 au document 2, c'est-à-dire demandez-vous quels éléments du doc.4 s'appuient sur quels aspects du doc.2. Qui résiste à l'impôt et pourquoi ? Relevez des éléments précis puis organisez l'ensemble de votre réponse en deux parties.

Q4 Doc. 5 + 4 & 1. Quel est le rôle des impôts ? Relevez des éléments précis. Sur quels principes repose-t-il ? Justifiez votre réponse en citant le document 4 puis 1. Structurez toute votre réponse en 2 parties.

Méthode pour rédiger une réponse claire, argumentée et structurée

Annoncer votre sujet en reprenant les termes de la question. Justifier chaque argument de votre réponse avec des **références** précises (citation ou reformulation) aux documents en précisant lequel. **Classer**, regroupez vos arguments dans différentes catégories pour structurer chaque réponse en paragraphes marqués par un alinéa.

PARTIE 2 Recherche libre : un exemple

Exemples proposés

L'accès à l'éducation est-il égal pour tous et toutes ? L'accès à la santé est-il égal pour tous et toutes ? L'accueil des réfugiés renforce-t-il la cohésion sociale ? L'accueil des migrants renforce-t-il la cohésion sociale ? Vous pouvez choisir de traiter le sujet en France ou dans un autre pays comme les États-Unis ou autre.

Consigne

Choisissez un exemple, faites des recherches puis rédigez un texte court (≈ ½ page) argumenté (autant d'arguments que de membres dans le groupe) en listant vos sources à la fin & structuré en 2 paragraphes répondant à la problématique puis en la nuancant.

4 L'impôt, entre résistance et attachement

Comment les contribuables d'un même pays acceptent-ils de céder une part de leurs ressources à l'État ? Par obligation envers la loi, certes, mais pas seulement. L'impôt est à la base d'un pacte social qui est le produit des relations nouées au cours de l'histoire entre les gouvernés et la puissance publique. Au XIX^e siècle sa justification était principalement de financer les missions régaliennes : l'armée, la police et la justice. En France, il est devenu après la Seconde Guerre mondiale un élément clé des politiques redistributives et d'une politique sociale financée également par les cotisations ; le taux de prélèvement obligatoire est passé de 15 % de la richesse produite en 1945 à 47 % en 2017. Un tel système de solidarité collective ne peut perdurer que s'il repose sur un accord relativement large de ceux qui y participent. [...]

La résistance à l'impôt peut tout à fait coexister avec l'attachement à l'État. Loin d'être le simple produit d'un individualisme rampant, elle est plutôt le reflet d'une identification à des groupes - les classes moyennes, les indépendants, les ruraux - qui se conçoivent comme des oubliés. Ainsi, la fragilisation de l'acceptation de l'impôt ne s'explique pas seulement par un déficit de solidarité mais aussi et surtout par la conviction de ne pas recevoir une juste part des richesses nationales.

André Spire, *Résistances à l'impôt, attachement à l'État*, Paris, éditions du Seuil, 2018.



« Les gilets jaunes : jamais en mal de slogans », Raphaël Porté, *Le Républicain Lorrain*, 20 novembre 2018.

Cohésion sociale

L'état d'une société où la solidarité, la confiance mutuelle et des valeurs communes favorisent l'intégration des membres, la stabilité et le développement économique et

Diversité sociale

La variété des caractéristiques visibles et invisibles partagées au sein d'une société. Elle englobe des dimensions telles que l'origine sociale, la race, le genre, l'âge, la religion, l'orientation sexuelle, le handicap, la culture, la langue, ainsi que d'autres aspects liés à la formation, à l'expérience ou à la personnalité.

5 La redistribution en France

AVANT impôts et prestations sociales

Revenu moyen des 20 %...

... les plus pauvres ... les plus riches
552,50 € 4 565,80 €
par mois par mois

ÉCARTS DE REVENUS
de 1 à 8,3

APRÈS impôts et prestations sociales

... les plus pauvres ... les plus riches
932,50 € 3 705,50 €
par mois par mois
(+ 68,8 %) (- 18,8 %)

ÉCARTS DE REVENUS
de 1 à 4

INSEE 2017.